



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de NUCOURT

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE • ARRONDISSEMENT DE PONTOISE • CANTON DE PONTOISE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2021

PRÉSENTS : Frédéric AVIGNON, Serge CASTELLI, Philippe DARGENT, Bernard DEQUAIRE, Laure COSTA, Yann HELLEC, Ghislaine JOURNÉE, Aïcha IHMAD, Denise PÉROUELLE, Olivier PLAUDIN, Sandra SAUVÊTRE, Émilie VALLET.

ABSENTS excusés : Yves TARIDEC donne pouvoir de vote à Émilie VALLET, Thierry LEROY donne pouvoir de vote à Sandra SAUVÊTRE, Éric LEREBOUR donne pouvoir de vote à Ghislaine JOURNÉE.

Ouverture de la séance à 10 h 38.

Madame Laure COSTA est nommée secrétaire de séance.

Le maire procède à l'appel nominal des conseillers municipaux pour noter les présents, les excusés et ceux qui ont reçu un pouvoir.

Le quorum étant atteint, nous pouvons continuer la séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 06/01/2021 a été approuvé à l'unanimité.

I - DÉLIBÉRATIONS

1/ Suppression d'un emploi permanent d'adjoint territorial administratif, à temps complet

Madame le Maire informe le conseil municipal :

Aux termes de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs, afin de permettre les avancements de grade, relève de la compétence de l'assemblée délibérante.

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 26 janvier 2021.

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal en date du 8 juillet 2020,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint territorial administratif, en raison d'une réorganisation des services.

En conséquence, Madame le Maire propose au conseil municipal, de supprimer un emploi d'adjoint territorial administratif à temps complet et de modifier le tableau des emplois de la façon suivante à compter du 8 février 2021 :

Filière : Administratif

Cadre d'emploi : Adjoint territorial administratif

Grade : adjoint territorial administratif

- ancien effectif : un

- nouvel effectif : zéro

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la proposition du maire.

DÉCIDE de modifier le tableau des emplois ainsi proposé.

DÉCIDE que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 8 février 2021.

II - QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Mmes Laure Costa et Aïcha Ihmad :

- Commission enfance : Mesdames Aïcha IHMAD et Laure COSTA ont rencontré la directrice de l'école. Suite à cette réunion il est à prévoir un tracé au sol dans la cour de récréation de 20-25m² afin de visualiser la superficie d'une surface de jeux. Le souhait de déplacer le banc de la cour de récréation a également été abordé.

Intervention de Mme Ghislaine Journée :

- Au niveau des logements, il reste un studio à louer.

Intervention de Mme Denise Pérouelle :

- M. Philippe DENIS et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux souhaite établir un partenariat avec la commune sur un projet d'une boîte à livres. Le projet est à l'étude et pourrait être mis en place après la crise sanitaire.

Intervention de Mme Émilie Vallet :

- Deux commissions de travaux ont eu lieu les 16 et 23 janvier. La première réunion a défini les trottoirs et les routes de Nucourt à revoir. La seconde réunion a fait état des devis de différents travaux (élagage, multi sport, route, trottoirs, Véolia, broyeur) pour un total d'environ 600 000 euros HT.

Intervention de M. Bernard Dequaire :

- L'école va être un site pilote pour des tableaux numériques. Les anciens tableaux vont être démontés. La question du stockage de ces derniers a été posée.

Intervention de Mme Aïcha Ihmad :

- SMIRTOM : un projet est en cours pour mettre à disposition dans chaque foyer sur demande un bac à compost, une campagne d'information va être faite sur le 1^{er} semestre 2021. Il s'agit de fournir des bacs de 300 ou 600 ml, un bioseau et un aérateur. Le prix sera financé au pour 1/3 par le SMIRTOM, 1/3 par des subventions, et 1/3 à la charge de l'utilisateur. Une information via ILLIWAP sera faite.

Intervention de Mme Émilie Vallet :

- SIERC : une assemblée générale a eu lieu concernant les travaux prévus sur 2021. L'enfouissement des lignes (route de Magny, ruelle du Château) prévu sur 2020 ont été reportés à septembre 2021.

La séance est levée à 11 h 43.



Le Maire

Émilie VALLET